

2010-2020 : la grande culture gagne du terrain en Normandie

Recensement agricole 2020

Janvier 2022

Les premiers résultats du recensement agricole 2020 ont été publiés en décembre par le Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du ministère de l'agriculture. Ils permettent de cerner les transformations des systèmes d'exploitation depuis 2010. La Normandie est particulièrement concernée par les mutations de l'élevage vers les cultures.

Les résultats du recensement sont publiés par combinaisons de production ou OTEX (voir en annexe la méthodologie). Les OTEX ont été recalculés sur des bases identiques pour les résultats des deux derniers Recensements (2010 et 2020) ce qui permet des comparaisons sans biais.

Les évolutions des OTEX présents sur le territoire ont été établies ici en comparant l'importance de chaque OTEX en 2010 et 2020, en nombre d'exploitations mais aussi en emprise dans la SAU. Cette analyse peut être conduite à l'échelon régional ou départemental. Elle est limitée ici à l'hexagone (Corse et DOM exclus).

En Normandie, en tête des régions par le basculement élevage / cultures

Une première analyse est conduite sur les effectifs des exploitations professionnelles (hors micro-exploitations) [au sens du RA 2020, Cf. annexe 1].

Département		Recensements, nombre d'exploitations par OTEX, Exploitations professionnelles seules						
		Toutes exploitations	OTEX Grandes cultures	OTEX Polyculture / polyélevage	OTEX élevage bovin*	dont Bovin Lait*	dont Bovin Viande*	dont Bovin Mixte*
NORMANDIE	2010	21 063 Ea	4 354 Ea	3 011 Ea	10 419 Ea	6 369 Ea	1 873 Ea	2 177 Ea
NORMANDIE	2020	17 662 Ea	5 075 Ea	2 441 Ea	7 473 Ea	4 711 Ea	1 783 Ea	979 Ea
NORMANDIE	évolution	-3 401 Ea	+721 Ea	-570 Ea	-2 946 Ea	-1 658 Ea	-90 Ea	-1 198 Ea
NORMANDIE	rang nat.		rang 1	rang 6	rang 4	rang 3	rang 7	rang 1
	1er rang		NORMANDIE		AUVERGNE- RHONE ALPES	AUVERGNE- RHONE ALPES		NORMANDIE
NORMANDIE	évolution %	-16%	+17%	-19%	-28%	-26%	-5%	-55%
NORMANDIE	rang nat.		rang 2	rang 6	rang 1	rang 6	rang 9	rang 1
	1er rang		PAYS DE LA LOIRE		NORMANDIE			NORMANDIE
NORMANDIE	% en 2010	100%	21%	14%	49%	30%	9%	10%
NORMANDIE	% en 2020	100%	29%	14%	42%	27%	10%	6%
NORMANDIE	évol. en points de %		+8 pts	-0 pts	-7 pts	-4 pts	+1pts	-5 pts
NORMANDIE	rang nat		rang 2	rang 8	rang 1	rang 2	rang 11	rang 1
	1er rang		HAUTS DE France		NORMANDIE	AUVERGNE- RHONE ALPES		NORMANDIE

* rang inverse pour les OTEX Bovins : 1 = décroissance maxi.

En Normandie, les **effectifs de l'OTEX « grandes cultures »** sont passés de 4 354 exploitations professionnelles en 2010 à 5 075 exploitations en 2020, soit **+ 721 exploitations**. C'est le record des régions françaises pour l'expansion de cet OTEX, en nombre d'exploitations.

Calculée **en pourcentage** la hausse est de **+ 17 %**. Sur cet indicateur la Normandie est au deuxième rang derrière les Pays de la Loire.

Enfin, cette évolution peut être exprimée en **poids relatif** au sein des exploitations professionnelles totales : l'OTEX grandes cultures est **passé de 21 % de l'effectif total (4 354/21 063) à 29 % (5 075/17 662) soit + 8 points** de pourcentage. Elle est au deuxième rang des régions sur cet indicateur, derrière les Hauts de France.

Que l'on raisonne en nombre brut d'exploitations ou en poids relatif, **ces progressions placent la Normandie dans le groupe de tête des régions françaises pour la dynamique de l'OTEX « grandes cultures »**.

Attention, dans la suite le rang en ce qui concerne les OTEX bovins est exprimé en décroissance (rang 1 = plus forte baisse).

A l'opposé, la **décroissance des OTEX « bovins »** est particulièrement forte en Normandie : - 2 946 exploitations soit - 28 % (1^{ère} place par la baisse en %, parmi les régions françaises). En poids relatif, les systèmes bovins **perdent 7 points en poids relatif** (là aussi 1^{ère} place).

Plus précisément, ce sont les « bovins mixtes » qui reculent le plus, perdant plus de la moitié de leur effectif (de 2 177 exploitations à 979). Le recul de cet OTEX est un record parmi les régions françaises, quel que soit l'indicateur retenu. Les OTEX « bovin lait » et surtout « bovin viande » se maintiennent mieux.

L'OTEX « polyculture-polyélevage » a une évolution moins marquée, elle est **stable en poids relatif en nombre d'exploitations**.

L'étude redSpyce conduite sur la période 2007-2014 avait montré comment la polyculture-élevage est « alimentée » (flux 1 sur le schéma) par des mutations d'exploitations d'élevage qui se dotent de surfaces en cultures, tout en étant amputée (2) d'une partie de ses effectifs par des mutations conduisant vers les systèmes grandes cultures suite à l'abandon de l'activité d'élevage. Ces mutations sont sans retour, le mouvement inverse est beaucoup plus rare (Cf. annexe 2, références).



Les deux phénomènes se combinent en Normandie, du moins à l'échelle globale de la région, ce qui permet aux effectifs de la polyculture-élevage de se maintenir relativement.

La lecture territoriale confirme ce diagnostic

L'évolution de l'emprise territoriale (SAU) des différentes OTEX confirme et renforce la position spécifique de la Normandie. Là aussi on mesure l'évolution de l'emprise des systèmes de grande culture, le recul de l'élevage bovin en particulier mixte, et la relative stabilité de la polyculture-élevage, pour la Normandie prise en bloc :

Département		Recensements, SAU par OTEX, Ensemble des exploitations						
		Toutes exploitations	OTEX Grandes cultures	OTEX Polyculture / polyélevage	OTEX élevage bovin*	dont Bovin Lait*	dont Bovin Viande*	dont Bovin Mixte*
NORMANDIE	2010	1 979 854 ha	543 731 ha	362 230 ha	927 326 ha	538 026 ha	157 326 ha	231 974 ha
NORMANDIE	2020	1 952 196 ha	687 240 ha	321 761 ha	817 595 ha	522 340 ha	163 984 ha	131 271 ha
NORMANDIE	évolution	-27 658 ha	+143 509 ha	-40 469 ha	-109 731 ha	-15 686 ha	+6 658 ha	-100 703 ha
NORMANDIE	rang nat.		rang 1	rang 8	rang 1	rang 4	rang 9	rang 1
	1er rang		NORMANDIE		NORMANDIE	AUVERGNE-RHONE ALPES		NORMANDIE
NORMANDIE	évolution %	-1%	+26%	-11%	-12%	-3%	+4%	-43%
NORMANDIE	rang nat.		rang 3	rang 8	rang 2	rang 6	rang 7	rang 1
	1er rang		PAYS DE LA LOIRE		HAUTS DE FRANCE			NORMANDIE
NORMANDIE	% en 2010	100%	27%	18%	47%	27%	8%	12%
NORMANDIE	% en 2020	100%	35%	16%	42%	27%	8%	7%
NORMANDIE	évol. en points de %		+8 pts	-2 pts	-5 pts	-0 pts	+0 pts	-5 pts
NORMANDIE	rang nat		rang 1	rang 9	rang 1	rang 5	rang 9	rang 1
	1er rang		NORMANDIE		NORMANDIE			NORMANDIE

* rang inverse pour les OTEX Bovins : 1 = décroissance maxi.

Le calcul est fait ici pour l'ensemble des exploitations : les micro exploitations pèsent peu, et les enjeux territoriaux sont mieux illustrés de cette façon.

Les cartes illustrant ces évolutions de SAU se trouvent en annexe 3.

Très forts contrastes à l'intérieur de la Normandie

Le tableau suivant permet de mesurer l'évolution du poids relatif des principaux OTEX, pour chacun des départements normands (voir également les cartes de l'annexe 3) :

	Manche	Calvados	Orne	Seine-Maritime	Eure	NORMANDIE
OTEX grandes cultures						
% des Ea PRO 2010	4 %	21 %	12 %	25 %	56 %	21 %
% des Ea PRO 2020	6 %	27 %	18 %	40 %	65 %	29 %
Evolution du poids relatif	+ 2 pts	+ 6 pts	+ 6 pts	+ 16 pts	+ 9 pts	+ 8 pts
% de la SAU 2010	4 %	26 %	15 %	31 %	64 %	27 %
% de la SAU 2020	7 %	33 %	21 %	47 %	73 %	35 %
Evolution du poids relatif	+ 3 pts	+ 7 pts	+ 6 pts	+ 15 pts	+ 9 pts	+ 8 pts
OTEX polyculture/polyélevage						
% des Ea PRO 2010	5 %	11 %	16 %	27 %	18 %	14 %
% des Ea PRO 2020	6 %	12 %	15 %	24 %	15 %	14 %
Evolution du poids relatif	+ 1 pt	+ 1 pts	- 1 pt	- 3 pts	- 3 pts	- 0 pt
% de la SAU 2010	5 %	15 %	20 %	32 %	20 %	18 %
% de la SAU 2020	6 %	14 %	19 %	29 %	16 %	16 %
Evolution du poids relatif	+ 1 pt	- 1 pt	- 1 pt	- 4 pts	- 5 pts	- 2 pts
OTEX bovin lait						
% des Ea PRO 2010	52 %	29 %	29 %	20 %	8 %	30 %
% des Ea PRO 2020	51 %	24 %	28 %	15 %	6 %	27 %
Evolution du poids relatif	- 1 pt	- 6 pts	- 1 pt	- 5 pts	- 1 pt	- 4 pts
% de la SAU 2010	54 %	28 %	27 %	18 %	7 %	27 %
% de la SAU 2020	57 %	26 %	28 %	14 %	6 %	27 %
Evolution du poids relatif	+ 4 pts	- 2 pts	+ 1 pt	- 4 pts	- 1 pt	- 0 pt
OTEX bovin mixte				Seine-Maritime	Seine-Maritime	NORMANDIE
% des Ea PRO 2010	14 %	9 %	14 %	10 %	2 %	10 %
% des Ea PRO 2020	8 %	6 %	7 %	5 %	1 %	6 %
Evolution du poids relatif	- 6 pts	- 3 pts	- 7 pts	- 5 pts	- 1 pt	- 5 pts
% de la SAU 2010	18 %	11 %	16 %	10 %	2 %	12 %
% de la SAU 2020	10 %	8 %	10 %	5 %	1 %	7 %
Evolution du poids relatif	- 8 pts	- 4 pts	- 7 pts	- 5 pts	- 1 pt	- 5 pts

Il révèle quatre dynamiques assez distinctes d'ouest en est :

- **dans la Manche, l'OTEX bovin lait capte 4 points de SAU aux dépens de l'OTEX bovin mixte.** Il s'agit probablement de transformation d'exploitations autrefois mixtes qui se sont spécialisées en lait avec la fin des quotas. C'est l'évolution majeure dans ce département, qui traduit une spécialisation laitière accrue. Un flux de surfaces moins important de l'élevage vers les cultures existe aussi (3 points de SAU).

- **Dans le Calvados et l'Orne, l'OTEX bovin mixte (et à un moindre degré bovin lait dans le 14) perd du terrain. La polyculture-élevage est globalement stable et les grandes cultures augmentent du solde soit + 6 à 7 points de SAU.** Les enseignements de l'étude redSpycé suggèrent que la polyculture-élevage sert de pivot dans ces flux, gagnant des exploitations et des surfaces par la mutation de systèmes d'élevage en système polyculteurs-éleveurs, et en perdant par abandon de l'atelier d'élevage dans d'autres exploitations, qui passent en OTEX « grandes cultures ».

- **En Seine-Maritime un mouvement similaire a lieu mais avec deux différences : l'OTEX bovin lait est en recul (similitude avec le 14), mais surtout la position de la polyculture-élevage se dégrade :** les transfuges vers la culture pure sont plus nombreux, et ce sont **15 points de SAU départementale qui sont gagnés par l'OTEX « grandes cultures ».**

La Seine-Maritime est le 1^{er} département français par l'augmentation de la sole relevant de l'OTEX « grandes cultures », mais aussi par le recul de celle des OTEX « bovins » dans leur ensemble (et 2^{ème} par le recul de l'emprise de l'OTEX bovin lait). Derrière un petit groupe de départements du Grand Est, elle est aussi dans le peloton de tête de la régression de la polyculture-élevage.

- **Dans l'Eure, l'élevage ne pèse plus que 10 % environ des surfaces, les flux se jouent surtout entre la polyculture-élevage et l'OTEX « grandes cultures ».** Cette dernière capte près de 10 points de surface départementale supplémentaire.

Jean Hirschler – Service Economie, Veille et Prospective
Mise à jour le 24 janvier 2022

ANNEXE 1 – METHODOLOGIE DU RECENSEMENT AGRICOLE

Le recensement agricole permet de recueillir des informations sur les productions des exploitations agricoles (entre autres).

Chaque production végétale ou animale est affectée d'un chiffre d'affaires standard par unité de production (hectare, tête) : la « **Production Brute Standard** » ou **PBS**. Ces coefficients sont calculés pour le RA 2020 sur la période 2015-2019 (PBS « 2017 »). Il suffit donc de multiplier le nombre d'hectares ou de têtes d'un atelier de production par les coefficients correspondants, pour obtenir la « taille économique » de l'atelier.

Le total des PBS des ateliers d'une exploitation permet de la classer parmi **4 groupes de taille économique** : le RA 2020 distingue micro exploitations, petites exploitations, moyennes et grandes.

Nous qualifierons l'ensemble hors micro exploitations d'exploitations professionnelles (ce terme n'est plus utilisé par Agreste mais l'a été dans le RA 2000).

Attention jusqu'au RA 2010, le terme de « petites exploitations » désignait (à peu de choses près) ce qui est actuellement désigné par « micro exploitations ». Attention aux confusions !

Le calcul des PBS permet également, pour chaque exploitation, de déterminer quel est le poids économique de chaque atelier. Le poids relatif des différents ateliers permet alors de classer les exploitations, selon une clé, parmi les différentes « **Orientations technico-économiques des exploitations** » ou **OTEX**. Par exemple, si plus de 2/3 de la PBS d'une exploitation provient d'une activité, elle sera classée comme « spécialisée » dans cette production.

Il existe plusieurs niveaux de précision dans la classification OTEX. Dans cette note c'est la classification à 10 cases qui est utilisée :

- exploitations spécialisées en grandes cultures,
- exploitations spécialisées en maraîchage ou horticulture,
- exploitations spécialisées en viticulture,
- exploitations spécialisées en cultures fruitières ou autres cultures permanentes,
- exploitations bovines spécialisées - orientation lait,
- exploitations bovines spécialisées - orientation élevage et viande,
- exploitations bovines - lait, élevage et viande combinés,
- exploitations avec ovins et/ou caprins, et/ou autres herbivores,
- exploitations spécialisées en porcins et/ou volailles,
- exploitations de polyculture et/ou polyélevage et exploitations non classées.

ANNEXE 2 – REFERENCES

Les trajectoires de la polyculture-élevage au cœur des dynamiques agricoles normandes, Jean Hirschler (Chambre régionale d'agriculture de Normandie) et Yvon Gourlaouen (DRAAF), Agreste Analyse Normandie n° 3, février 2018

<https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/Agreste-Analyse-No3-Fevrier-2018>

Evolution des systèmes de polyculture-élevage : une rétrospective statistique 2007-2014, Hirschler J., Stark F., Gourlaouen Y., Perrot C., Dubosc N., Ramonteu S., Innovations Agronomiques 72 (2019), 193-209, 2019

https://occitanie.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Occitanie/20190524-SeminairePCE-article-Innovations-agro-Hirschler-et-al.pdf

Devenir des systèmes de polyculture-élevage : une rétrospective statistique 2007-2014 : note de synthèse, Jean Hirschler, Yvon Gourlaouen, 2019

https://idele.fr/fileadmin/medias/Documents/RMT_SPYCE/A212-4p-NoteDeSynthese20170428JH.pdf

Devenir des systèmes de polyculture-élevage : une rétrospective statistique 2007-2014 : portraits dynamiques et comparatifs des principaux systèmes, Jean Hirschler, Yvon Gourlaouen, 2019

https://idele.fr/fileadmin/medias/Documents/RMT_SPYCE/A212_4p-portraits20170419aveclogo965.pdf

Devenir des systèmes de polyculture-élevage : une rétrospective statistique 2007-2014 : Trajectoires des exploitations : entre mutations, stabilité et disparitions, Jean Hirschler, Yvon Gourlaouen, 2019

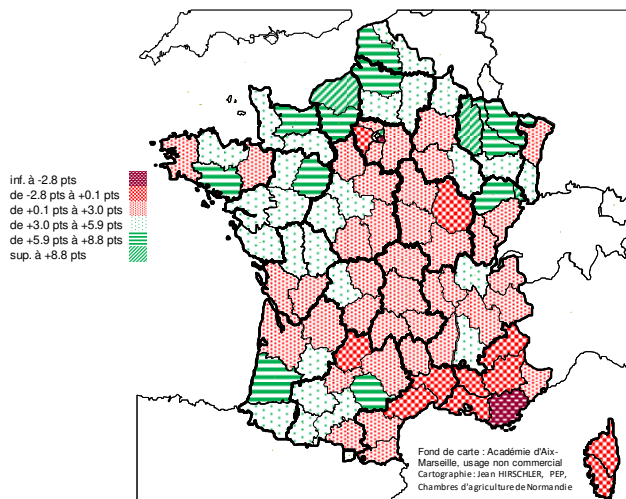
https://normandie.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Normandie/506_Fichiers-communs/PDF/PEP/red-spyce-trajectoire-04.pdf

Devenir des systèmes de polyculture-élevage : une rétrospective statistique 2007-2014 : analyse cartographique, Jean Hirschler, Yvon Gourlaouen, 2019

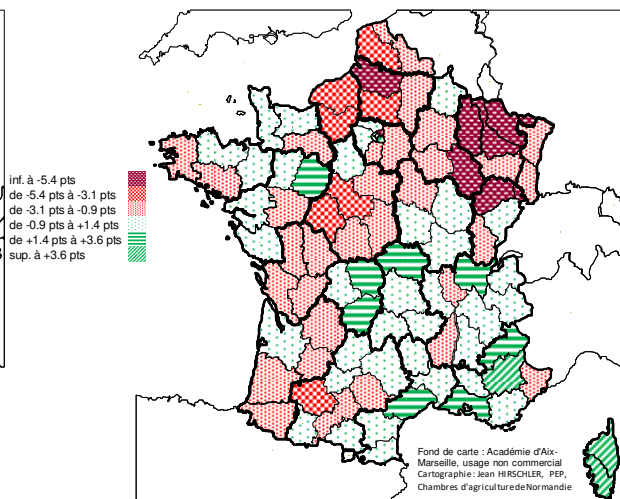
https://normandie.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Normandie/506_Fichiers-communs/PDF/PEP/red-spyce-trajectoire-06.pdf

ANNEXE 3 CARTES DES EVOLUTIONS 2010-2020 DE L'EMPRISE DES DIFFERENTES OTEX, EN POINTS DE SAU

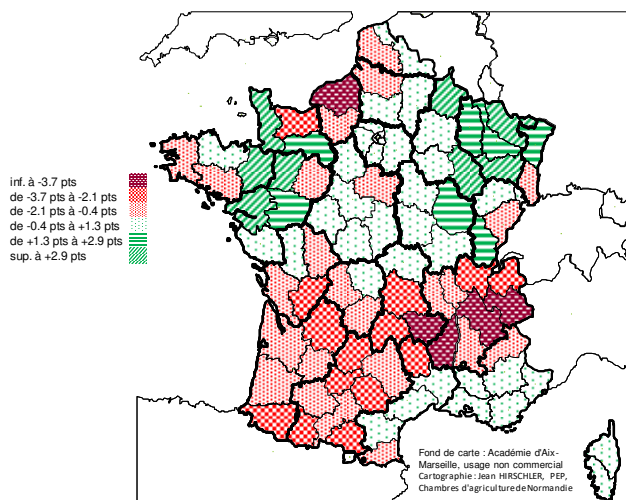
Evolution du poids relatif de l'OTEX GC
RA 2010 et 2020



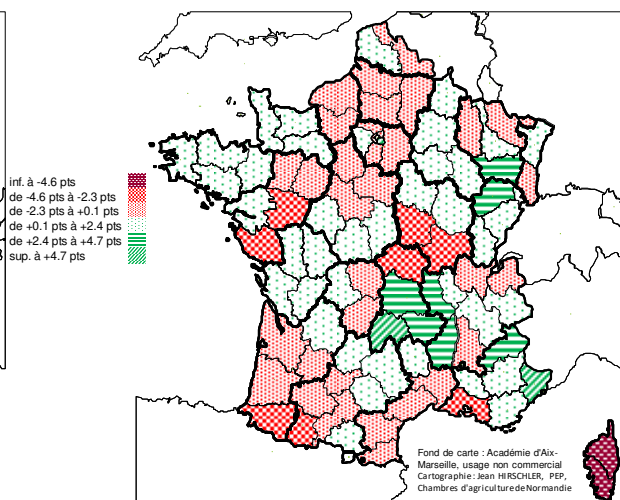
Evolution du poids relatif de l'OTEX PE
RA 2010 et 2020



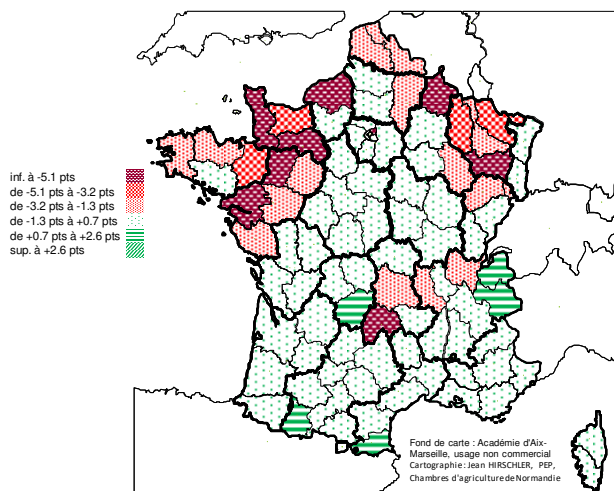
Evolution du poids relatif de l'OTEX BOV Lait
RA 2010 et 2020



Evolution du poids relatif de l'OTEX BOV viande
RA 2010 et 2020



Evolution du poids relatif de l'OTEX BOV mixte
RA 2010 et 2020



Lecture : (carte ci-contre)

L'OTEX bovin mixte a perdu plus de 5 points de SAU dans la Manche.

Calcul détaillé : dans la Manche l'OTEX « bovin mixte » couvrait 75 328 ha en 2010, sur 427 666 ha (tous OTEX), soit 18 % de la SAU départementale

et

41 445 ha en 2020, sur 420 886 ha (tous OTEX) soit 10 % de la SAU départementale

Cet OTEX a donc perdu 10-18 % = -8 points de pourcentage de la SAU.

Toutes les cartes sont basées sur le même principe de calcul.